

in  
fontcouverte

Bulletin Municipal

Avril 2026

N°79

M A I R I E



## DOSSIER CENTRAL NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

PAGE 3 - TRAVAUX EN COURS

PAGE 5 - BONS GESTES

PAGE 7 - ENVIRONNEMENT

## Le mot du Maire



### Résultats des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026

Nombre d'inscrits : 1896  
Suffrages exprimés : 1291

Nombre de votants : 1317  
Taux de participation : 69,46 %

Liste Francis GRELLIER : 774 voix soit 59,95 % ➔ 15 conseillers  
Liste Sylvain SCHEER : 517 voix soit 40,04 % ➔ 4 conseillers

**Chères Fontcouvertoises,  
Chers Fontcouvertois,**

**Dimanche 15 mars 2026, se sont déroulées les élections municipales et communautaires pour la période de 2026 à 2032.**

### REMERCIEMENTS

Un taux de participation proche de 70% des inscrits témoigne d'une vitalité démocratique notable, dont nous pouvons tous être collectivement fiers. Je veux saluer l'engagement citoyen de toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce scrutin.

La campagne électorale a été animée mais digne, avec deux projets concurrents mais présentant de nombreux points communs ou de ressemblance. Merci aux deux équipes pour avoir mené cette campagne dans le respect mutuel.

A près de 60% des suffrages exprimés, vous avez accordé votre confiance à l'équipe que j'ai eu le plaisir et l'honneur de conduire. Mes colistier(e)s, et moi-même, remercions très sincèrement celles et ceux d'entre vous qui ont voté pour notre équipe. Ce résultat nous honore et nous engage.

### CONSEIL MUNICIPAL

Être élu.e au service de notre commune et de ses habitants entraîne une responsabilité forte, que nous assumerons avec sérieux, proximité et disponibilité. J'ai la volonté d'être le maire de tous les Fontcouvertois.es dans le respect du dialogue et de l'intérêt général. Notre action s'inscrira dans un esprit de tolérance, de rassemblement, d'écoute et de transparence.

Le conseil municipal composé, conformément à la réglementation, comprend 15 membres de l'équipe majoritaire et 4 membres de l'équipe minoritaire. Il a été installé le 20 mars 2026, jour du printemps. Les commissions communales et groupes de travail ont été composés lors d'une 2<sup>ème</sup> réunion le 31 mars.

### PERSPECTIVES DU MANDAT

J'ai souvent qualifié le mandat passé d'exigeant, de passionnant, mais aussi de mandat de combat. Celui qui débute aura certainement les mêmes caractéristiques, voire davantage encore.

Au niveau communal, trois dossiers majeurs retiendront particulièrement notre attention : la création d'une zone de commerces et de services de proximité, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et le projet de rénovation et valorisation forestier du bois des Brandes.

De nombreux autres projets concernant la voirie, les services aux habitants ou encore les animations nous attendent. Nous sommes pleinement mobilisés et déterminés à les mener à bien. Nous espérons disposer des moyens nécessaires pour financer nos ambitions.

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (C.D.A.)

Le 15 mars dernier, Marie-France DREY et moi-même avons également été élus pour siéger au conseil communautaire de Saintes Grandes Rives l'Agglo. Au sein de cet exécutif, nous contribuerons à faire avancer les projets du territoire tout en portant la voix de Fontcouverte et de ses habitants.



Le conseil municipal 2026 - 2032

*Merci beaucoup  
pour votre confiance  
et votre soutien  
Bien à vous,*

**Francis GRELLIER  
Maire de Fontcouverte**

**Point sur les travaux en cours**

Deux chantiers ont débuté avec la nouvelle année, celui de l'îlot de la Forge et celui des ateliers municipaux. A l'îlot de la Forge, un logement de type T2 bis vient d'être aménagé. L'isolation et le doublage ont été effectués par nos agents techniques. La réception de la cuisine interviendra début mai. Dans un premier temps, ce logement sera affecté à l'association Les Écollégiens Mépake afin qu'ils disposent d'un local pour monter leurs projets et se rencontrer.

Avec l'extension des ateliers municipaux, les agents techniques vont pouvoir garer tous leurs véhicules sans aucun risque et ranger le matériel indispensable aux divers travaux d'entretien de la voirie et des bernes.

Début des travaux : nov. 2025  
Fin des travaux : 15 mai 2026  
(prévisionnel)

**Îlot de la Forge**

*Lambourrage et isolation de la chambre 1*



*Cablage électrique pour compteur disjoncteur*



*Isolation acoustique du plafond du séjour*



*Séjour*



*Cablage électrique du séjour*



*Raillage placo d'une chambre*



*Carrelage de la douche*



*Chambre 2 et salle de bains*



**Extension des ateliers municipaux**

Début des travaux : 26 janvier 2026  
Fin prévisionnelle des travaux : 30 juin  
L'entreprise TEMSOL de Bordeaux a réalisé les travaux de pose des micropieux et le terrassement a été effectué par l'entreprise locale GAUDY BONNEAU.

*Terrassement*



*Terrassement*



*Pose de micropieux*



*Élaboration de la plateforme*



*Élaboration de la plateforme*



*Ouverture d'un passage de l'ancien atelier au nouveau*



*Plateforme coulée*



*Mur d'étanchéité*



## Nouveau collecteur de Biodéchets

A la demande de la municipalité, l'agglomération a fait installer un quatrième collecteur de biodéchets au Bois Yonnet.

Pour rappel : les autres se trouvent

- sur le parking des poids lourds route de La Sauzaie
- route de Chez Boret
- Chez Tessier

Des bioseaux sont mis à votre disposition par l'agglomération en mairie. Se munir préalablement d'un justificatif de domicile.

Point d'apport volontaire du Bois Yonnet



## Chemin de Saint Jacques de Compostelle

Le lundi 16 mars, le Département de La Charente-Maritime a fait poser 2 bornes sur le Chemin de Saint Jacques au niveau du golf afin de terminer le balisage de ce chemin dans la traversée de Fontcouverte.

Le balisage initial installé par la commune a été retiré.



## Plantation à l'école maternelle

Un grand moment pour les enfants et les enseignants de l'école maternelle ce **mardi 3 mars : la plantation d'un grand Catalpa au milieu de la cour de l'école.**

Si les enfants ont réussi leur plantation, ils pourront bénéficier assez rapidement de l'ombre bienfaisante de cet arbre parasol. Le Catalpa a été choisi pour la rapidité de sa croissance et sa fonction de pare-soleil naturel. Ce n'est pas un arbre allergisant et l'odeur de son bois éloigne tous les insectes, les mouches et les moustiques en particulier.



A vos pelles, c'est parti, les enfants!



Silence, il va pousser comme celui-ci

L'équipe enseignante a-t-elle la main verte?



Les enfants vivement intéressés par les explications de maître Yann sur le Catalpa

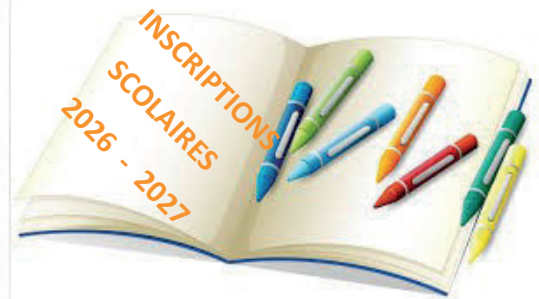
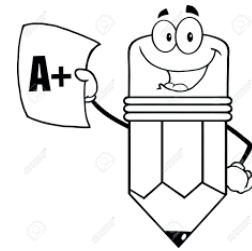


Les finitions, maintenant!



Merci à Pascal, notre agent chef à l'écoute des enfants





Pour les écoles des communes de l'agglomération

Dossier d'inscription à télécharger sur l'Espace Famille  
 Compléter le dossier et se munir des justificatifs  
 Les déposer à la Mairie du lieu de résidence avant le 29 Mai  
 dernier délai.



## 70 ans de la fondation SOS Village d'Enfants "Il faut tout un village pour grandir"



Aujourd'hui, SOS Village d'Enfants France accueille plus de 1600 enfants et jeunes adultes dans 23 villages d'enfants SOS et 1 établissement dédié aux jeunes.

Ici à Fontcouverte, le village d'enfants est installé depuis 2023 et accueille 50 enfants.

Sa mission au quotidien : permettre à chacun des enfants accompagnés de grandir avec ses frères et sœurs. Les fratries partagent le quotidien et se construisent des souvenirs communs.

Ce qui guide le village, c'est de concevoir la fratrie comme une ressource, l'attachement comme un levier de sécurisation affective, et d'incarner ces notions par l'accueil de type familial, grâce aux éducateurs familiaux, appelés mère SOS ou père SOS - et la structure même des villages d'enfants SOS qui sont ouverts sur leur environnement.

L'enfant est au cœur du projet de la fondation et du village. Nous avons tenu à nous regrouper tous ensemble pour souffler nos bougies et à partager au sein du village d'enfants un moment festif.

Un pommier a été planté dans le jardin du village. Cet arbre symbolique incarne l'ancrage de SOS Village d'Enfants France dans son histoire et dans son territoire.

Cet arbre honore également la mémoire de celles et ceux qui ont construit la fondation, et notamment celle du fondateur, Gilbert Cotteau, disparu en 2025. Quant à la capsule temporelle contenant des dessins et des mots des enfants et des adultes, elle a trouvé sa place.



## Les bons gestes

Quelques rappels divers concernant la législation et les bonnes pratiques liées à notre cadre de vie; Changeons nos habitudes et nos comportements pour laisser une planète propre à nos enfants.

### ► Surveillance des animaux

Les élus et les services de la Mairie sont régulièrement sollicités pour des problèmes d'animaux errants ou en divagation, et ce, à toute heure du jour et de la nuit.

Il appartient à chaque propriétaire d'animal de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les divagations.



ARRÊTÉ MUNICIPAL  
du 24/05/2018  
ANIMAUX ERRANTS

#### Contraventions

Classe 1	Classe 2
38 €	150 €

La violation de l'arrêté municipal du 24/05/2018, sera sanctionnée par une contravention de 1ère classe dont le montant s'élève à **38 €** en vertu de l'article R.610-5 du Code Pénal.

Le contrevenant pourra également encourir une contravention de 2ème classe, d'un montant maximum de **150 €**, s'il tombe sous le coup de l'article R. 622-2 du Code Pénal.

Les mesures de police spéciale à l'égard des autres espèces animales :

De façon analogue, les animaux d'espèce sauvage apprivoisés ou tenus en captivité (nouveaux animaux de compagnie), qui seraient trouvés en état d'errance ou de divagation sur le territoire communal, seront pris en charge de façon à éviter tout danger.

Et ils feront l'objet d'une amende.



La commune vient de faire l'acquisition d'un lecteur de puces pour animaux afin de pouvoir identifier le propriétaire de l'animal qui se serait égaré. Cet appareil permet de scanner la puce électronique implantée sous la peau de l'animal, offrant des informations précises et immédiates sur son identité. Elle réduit ainsi les risques de perte d'animaux domestiques.

### ► Réglementation des feux

Tous les feux sont interdits y compris les feux d'artifice, sauf autorisation spécifique de la mairie.

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL  
n° 20EB767 du 2/12/2022  
réglemente l'usage des feux :

- De loisirs (barbecue...)
- Feux d'artifice
- Déchets verts et forestiers
- Massifs boisés ou terrains agricoles



Où se renseigner ?

- A la Mairie au 05.46.93.06.47
- A la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 17) au 05.16.49.61.00  
[ddtm@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm@charente-maritime.gouv.fr)

### ► Nuisances sonores



Horaires pour bricoler et jardiner :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Samedi de 10h à 12 h et de 15h à 19 h
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Un bon voisinage rend la vie plus agréable

## Des amours de crapauds



Trois comptages ont été réalisés en février 2026 pendant la migration nocturne pré-nuptiale des crapauds épineux sur la route devant le lavoir de l'Escambouille, en collaboration avec Nature Environnement 17.

Au total, **600 crapauds vivants ont été dénombrés** et 67 cadavres écrasés sur la route. A rapprocher des comptages effectués l'an dernier : 400 crapauds vivants et plus de 200 écrasés. Ce secteur avait été identifié comme l'un des six sites de Charente Maritime les plus menaçants par leur mortalité routière.

**Les habitants et les riverains ont suivi les consignes** et les panneaux de signalisation réfléchissants temporaires : ralentir fortement sur la zone concernée ou faire un détour, de 19h à 6h pendant 3 semaines. **Qu'ils en soient remerciés!** Cette diminution de la mortalité routière permet à la colonie des crapauds épineux des bois autour de l'Escambouille, de voir son avenir plus serein.



## Lutte contre le frelon asiatique

La protection des abeilles passe par l'éradication des frelons asiatiques. Afin d'apprendre à mieux identifier ce prédateur et à le piéger, la commune vous a proposé en février **une conférence sur le frelon asiatique donnée par Madame Laurence Biard-Pillot.**

Une quarantaine de personnes sont venues écouter les explications de l'apicultrice de Fontcouverte qui a insisté sur le fait que les frelons pourraient être éradiqués si chaque jardin était équipé d'un piège. Une vingtaine de pièges ont été distribués gratuitement.

Laurence avait apporté un nid de frelons qu'elle a laissé en dépôt à la médiathèque. Cf Photo ci-dessus.



## Ambrosie : attention allergies !

L'ambrosie est une plante invasive en provenance d'Amérique du Nord. Son pollen, d'août à octobre, provoque des allergies pouvant être graves : rhinites, conjonctivites, asthmes, eczéma. Elle est souvent incriminée pour asthmes graves dans la période août-octobre entraînant des hospitalisations.

Il est indispensable d'éliminer les ambrosies avant juillet, c'est-à-dire avant la production du pollen en arrachant les plants et en les laissant sur place pour ne pas disséminer l'ambrosie.

Les graines d'ambrosie peuvent se retrouver dans les sacs de graines de tournesol achetés pour nourrir les oiseaux l'hiver. Ces petites graines légères sont dispersées par les oiseaux autour des mangeoires et peuvent donner des plants d'ambrosie faciles à reconnaître : feuilles vertes dessus et dessous, très découpées. Froissées, ces feuilles ne dégagent pas d'odeur.

**Son aspect aux différents stades**

		
<b>Plantule</b> Avril-Juin	<b>Stade végétatif</b> Mai-Juillet	<b>En fleur</b> Août-Septembre

**Signes particuliers**



- Feuille du même vert sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on la froisse

**Risques de confusion**

<p><b>Armoise commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Face inférieure de la feuille couleur gris argenté</li> <li>• Odeur quand on la froisse</li> </ul>	
<p><b>Armoise annuelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuille finement découpée</li> </ul>	

©Fried - ANSES

**Vous l'avez reconnue? Détruisez-la**

et signalez-la sur [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)




Plus d'infos : [ambrosie-risque.info](http://ambrosie-risque.info)








Lors de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2026, il a été procédé à l'installation du Conseil Municipal.

En séance du 31 mars 2026, les commissions ont été créées.

Ces séances étaient ouvertes au public, comme le stipule l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.



**Francis GRELLIER**  
Maire



**Sylvain LESPINASSE**  
Premier adjoint



**Marie-France DREY**  
Deuxième adjointe



**Michel DEJEAN**  
Troisième adjoint



**Béatrice DEPIETS LACAULE**  
Quatrième adjointe



**Patrick RAFFIN**  
Cinquième adjoint

Conseillers municipaux



**Catherine HA**



**Denis TAITURIER**



**Isabelle DUPUY**



**Agnès CHABASSE**



**Claudie VILLENEUVE SOULARD**



**Christophe MOURNANT**



**Vanessa DOUCET**



**Benoît REMOND**



**Arnaud ANDRÉ-PIERRE**



**Philippe BERNE**



**Héroïse GUICHARD**



**Sylvain SCHEER**



**Pascaline MAGNAUX**

Le véritable travail de fond et de réflexion des élus se prépare en commissions et en groupes de travail.  
Des avis consultatifs sont formulés pour permettre au conseil municipal de délibérer.  
**Le maire est président de droit de toutes les commissions.**

### COMMISSIONS

#### Urbanisme et Voirie

**Domaines** : Urbanisme, Habitat - Voirie, réseaux - Défense incendie, Sécurité routière

**Président** : Sylvain LESPINASSE

**Membres** : Béatrice DEPIETS LACAULE – Pascaline MAGNAUX – Patrick RAFFIN - Benoît REMOND - Sylvain SCHEER

#### Communication

**Domaines** : Éducation, Enfance, Jeunesse – Communication, Publications, Site et PP – Patrimoine, Tourisme

**Présidente** : Marie-France DREY

**Membres** : Arnaud ANDRÉ PIERRE – Michel DEJEAN – Vanessa DOUCET – Isabelle DUPUY – Héloïse GUICHARD - Catherine HA

#### Bâtiments et Accessibilité

**Domaines** : Bâtiments – Accessibilité – Espaces publics et sportifs – Espaces privés de la commune

**Président** : Patrick RAFFIN

**Membres** : Philippe BERNE – Isabelle DUPUY – Christophe MOURMANT – Sylvain SCHEER - Denis TAINURIER – Claudie VILLENEUVE SOULARD

#### Environnement et cadre de vie

**Domaines** : Cadre de vie, Environnement et Biodiversité – Développement durable – Transition énergétique - Cimetière

**Président** : Béatrice DEPIETS LACAULE

**Membres** : Agnès CHABASSE - Michel DEJEAN – Marie-France DREY – Catherine HA - Sylvain LESPINASSE - Christophe MOURMANT – Claudie VILLENEUVE SOULARD

### GROUPES DE TRAVAIL

#### Services aux habitants

**Présidente** : Béatrice DEPIETS LACAULE

**Membres** : Agnès CHABASSE – Michel DEJEAN – Marie-France DREY – Isabelle DUPUY – Héloïse GUICHARD - Pascaline MAGNAUX – Claudie VILLENEUVE SOULARD

#### Sécurité routière

**Président** : Sylvain LESPINASSE

**Membres** : Christophe MOURMANT- Patrick RAFFIN – Benoît REMOND

Dans ce numéro, les couvreurs zingueurs sont à l'honneur.

Trois sont établis à Fontcouverte : Kévin Bruneteau, Quentin Geay et Victorien Cardinal.

Ils sont référencés tous les trois sur le site de la commune dans l'onglet "Vie économique", annuaire des professionnels. Adresse du site : [www.fontcouverte17.fr/fr/](http://www.fontcouverte17.fr/fr/)

Kévin BRUNETEAU a toujours été passionné par le métier de couvreur. Enfant de Bussac, après un passage à Saint-Vaize, il a été séduit par Fontcouverte et son cadre de vie. Il a installé son entreprise en 2024 dans le village de Chez Thoreau où il rénove une jolie maison en pierres.

Son activité concerne la couverture, tuiles et ardoises ainsi que la zinguerie, la pose d'isolants en toiture, en rénovation exclusivement. Les toitures de la mairie et de l'école de Saint-Vaize lui doivent leur restauration.

Deux salariés et son épouse au secrétariat viennent l'assister. Il veut rester à l'échelle familiale pour garder un travail de qualité.

L'entreprise est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 18h.



### Bruneteau Kévin SARL



#### BRUNETEAU Kévin SARL

30 route de Chez Thoreau  
17100 FONTCOUVERTE  
kevbruneteau17@hotmail.fr  
tél : 06 67 98 73 33



### Geay Couverture Zinguerie



#### Geay couverture zinguerie

8 route de La Moure  
17100 Fontcouverte  
tél : 06 11 20 53 64



Quentin Geay a commencé son apprentissage en alternance à 15 ans à Saint-Jean-d'Angély. Après l'obtention de son Brevet Professionnel de couvreur mention zingueur et un BTS de conducteur de travaux, il s'est mis à son compte 4 ans plus tard.

Il s'est installé à Fontcouverte en juillet 2025 après un passage à Dompierre-sur-Charente. Un choix du coeur selon ses dires.

Il travaille seul et il table sur ses compétences, sur internet et le bouche à oreille pour sa publicité.

Il intervient aussi bien chez les particuliers que pour des mairies pour des réfections de toitures, tuiles et ardoises, pour la pose de velux et le démoussage.

L'entreprise est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h.

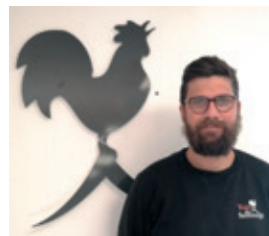
L'entreprise "Toits de Saintonge" est installée sur la commune depuis 2017, mais elle a été créée en 2009.

Victorien Cardinal est à la tête de cette entreprise qui compte 10 salariés à l'heure actuelle. L'effectif a plus que doublé en 6 ans, signe d'une belle vitalité.

Elle propose uniquement de la rénovation de toitures et du démoussage, principalement aux particuliers. Elle est spécialisée dans la pose d'ardoises et le façonnage du zinc.

Monsieur Cardinal prend également à coeur la formation des jeunes. Trois apprentis, du CAP au BP avec mention zinguerie sont actuellement en formation.

Puisse cette pratique professionnelle assurer leur réussite !



### Toits de Saintonge



#### SAS Toits de Saintonge

4 route des Vignes  
Z.A. la Sauzaie  
17100 Fontcouverte  
tél : 05 46 93 11 02

## Lucien NOURRY mairie de Fontcouverte de 1962 à 1983



*Lucien Nourry, maire et Mme Lucazeau, secrétaire. 22 juin 1971*

Il y a 24 ans, le 23 mars 2002, disparaissait Lucien Nourry à l'âge de 98 ans.

Maire de Fontcouverte de 1962 à 1983, il fut fait chevalier dans l'ordre national du Mérite en 1971.

Figure tutélaire de Fontcouverte, Lucien Nourry a marqué la commune pendant une vingtaine d'années : nombreux sont les Fontcouvertoises et les Fontcouvertois qui l'ont inmanquablement aperçu chevauchant son cyclomoteur pétaradant, chaussé de ses immuables bottes, enveloppé

de sa vieille gabardine retenue à la taille par une corde lieuse.

Doué d'une mémoire extraordinaire, il était intarissable pour évoquer le séjour à Fontcouverte des peintres Corot et Courbet sans oublier son camarade de classe René Guillot, auteur de « Crin Blanc » dont le père Arsène Guillot fut instituteur à Fontcouverte de 1904 à 1927.

Il a administré sa commune avec pragmatisme et sagesse, sachant préserver espaces verts, lavoirs et vestiges de l'aqueduc qui font toujours de

la commune de Fontcouverte le rendez-vous des amoureux de la nature et des randonneurs en route pour Saint - Jacques - de - Compostelle.

Durant le mandat de Lucien Nourry, la commune a vu sa population s'accroître d'une manière significative, passant de 711 à un peu plus de 1700 habitants dans les années quatre-vingt.

Lucien Nourry a passé ensuite le pouvoir à Jean-Claude Classique qui l'a lui-même passé à Francis Grellier lors des élections de 2020.

*Article rédigé par Serge Drey*

### Expo photos à la médiathèque

Le vendredi 23 janvier, Christophe Cougnaud, photographe saintais, a inauguré son exposition photos à la médiathèque de Fontcouverte.

Le public, venu nombreux, a été vite conquis par la qualité, les thèmes et l'angle original des prises de vue du photographe.

Quatre lecteurs bénévoles de la médiathèque ont lu des extraits de livres portant sur la peinture que Christophe avait choisis.

Avant le verre de l'amitié, Christophe a proposé un quiz sur la photographie. Pas si facile! Même pour des amateurs avertis. Puis il a donné des informations sur la technique et les lieux où furent pris ses clichés.



Très beau moment de partage et de culture. A bientôt!



### Course solidaire à l'école élémentaire



Le jeudi 2 avril, les enfants de l'école élémentaire ont couru au Vallon de Montignac au profit d'une association qui intervient au quotidien pour améliorer la vie des enfants hospitalisés à l'hôpital des enfants de Poitiers. Plus de 1000 par an rien que pour la Charente-Maritime!



L'Association **UHPE (Un hôpital Pour les Enfants)** a reçu un chèque de 1369,60€ émis par l'école élémentaire de Fontcouverte.

### Chasse aux oeufs

L'association **Ecollégiens MEPAKE** a organisé samedi 4 avril une chasse aux oeufs dans le Vallon de Montignac.

**49 enfants** accompagnés de leur famille ont répondu à leur appel. Soleil, sourires et chocolats garantis!



### 2 annonces de soirées festives

#### Fête au Vallon : 9 Mai

N'oubliez pas la **fête au Vallon le samedi 9 Mai**. Vous y retrouverez vos producteurs habituels pour votre pique-nique et 2 animations musicales

#### Ciné en plein air : 17 Juillet

Pour la **première fois**, Fontcouverte va accueillir au **Vallon de Montignac** une **séance de Ciné en plein air** organisée dans le cadre des **animations estivales de l'agglomération** en lien avec l'association saintaise le Peuple Créateur. Elle aura lieu le **vendredi 17 Juillet**.

Le thème retenu cette année étant la musique, le film projeté sera **Les Choristes** avec **Gérard Jugnot**.

L'avant-programme organisé par la municipalité prévoit le traditionnel marché de producteurs, une rando familiale et un spectacle de la Cie Pantoum "Le magnifique".

## Retour en images



*Dimanche 22 février  
Nouvel An chinois  
Assobamen*



*Dimanche 8 mars  
Bourse de l'Enfance  
APEF*



*Vainqueure : Charlotte Lavidalie (Saintes)  
Finaliste : Fantine Portes (Saintes)*



*Mars 2026  
Tournoi de Tennis  
Fontcouverte Tennis*



*Vainqueur : Pierrick Biber (Cognac)  
Finaliste : Steven Chenuaud (St Jean d'Y)*



*Départ du Trail des p'tits verts*

*28 et 29 mars  
Trail des Verts  
Football Club de Fontcouverte*



*Bravo à tous les vainqueurs  
et aux organisateurs!  
Un immense succès pour  
cette 6ème édition : plus de  
1300 participants et  
une organisation au top.*



**Expositions, ateliers, animations jeunesse, apéro-livres ou soirée jeux**

...

**N'hésitez pas à suivre l'actualité de la médiathèque sur notre site internet ou notre page Facebook !**



## AVRIL A LA MEDIATHEQUE

### Atelier Marionnette poussin - mercredi 8 avril à 14h30

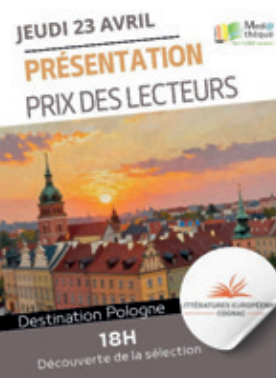
Pour les vacances de Pâques, on te propose un joyeux atelier créatif autour de la confection d'un poussin animé !  
Gratuit - Sur réservation - à partir de 6 ans. Apporte ta colle et tes ciseaux !

### Prix des lecteurs 2026 - jeudi 23 avril à 18h

Le prix des lecteurs des Littératures Européennes de Cognac, c'est reparti ! En 2026, destination Pologne : 4 auteurs, 4 ouvrages à découvrir... N'hésitez pas à vous inscrire si vous souhaitez participer avec nous à cette nouvelle édition.  
Gratuit – Adultes

### Soirée Jeux - Vendredi 24 avril à 20h

Retrouvons nous pour jouer ensemble à la médiathèque : apportez vos jeux de société ou découvrez les nôtres, et partageons ensemble une soirée ludique ! Gratuit - tout public



¥ Et jusqu'au 27 avril : Exposition Calligraphie & peinture à l'encre de chine par les élèves de l'association BAMEN ¥

## Vos rendez-vous à venir

**Mai** : Exposition Bécassine !

**Juin** : Exposition Peinture Agnès Pessot & Michel Anjuere - Peintures acryliques, du 3 juin au 5 septembre

Exposition Les P'tits Bouts de l'école maternelle - du 3 au 27 juin

BB Lecteurs : Conte musical « Radicelle découvre qui il est.. »  
jeudi 18 juin – jusqu'à 4 ans – Gratuit sur inscription



**A partir du 15 juin : votre médiathèque passe en horaires d'été ! Le mercredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, Jeudi et vendredi, ouverture de 9h à 12h, samedi 9h30 à 12h.**

Animations, ateliers : renseignements, inscriptions au 05 46 97 79 69 ou [mediatheque@fontcouverte17.fr](mailto:mediatheque@fontcouverte17.fr)

## Espace d'expression des conseillers municipaux

La liste majoritaire et la liste minoritaire ont décidé d'un commun accord de n'user de leur droit d'expression libre que selon les circonstances.

Ce numéro suivant l'installation du conseil municipal n'a pas semblé propice à cette prise de parole.

En conséquence, cette page réunira des informations diverses concernant la commune.

## Permanence d'élus

**Michel Dejean**, 3ème adjoint en charge de la démocratie participative et de la médiation,

**Béatrice Depiets Lacaule**, 4ème adjointe en charge des affaires sociales et des services aux habitants tiendront une **permanence en mairie**

**un mercredi tous les quinze jours de 16 à 18 heures.**  
La première permanence aura lieu le **mercredi 6 mai.**

**Comme par le passé, Monsieur Le Maire et les 3 autres adjoints reçoivent sur rendez-vous.**

## Communication

### Fontcouverte est aussi sur les réseaux sociaux !

L'annonce vient d'être faite sur le site internet de la commune et sur PanneauPocket : la commune est désormais présente sur **Facebook et Instagram**

Rejoignez-nous et abonnez-vous pour rester connectés !

Vous y trouverez des infos rapides, des annonces importantes, beaucoup de photos illustrant le quotidien ou les événements importants de la commune.

Une équipe dynamique de jeunes conseillers municipaux vous fera suivre au quotidien les moments forts de Fontcouverte.



## Nouvelle signalétique



À la suite de l'ouverture de la Maison des Aqueducs de Vénérand, **une nouvelle signalétique vient d'être mise en place par l'agglo sur la RD 150 de part et d'autre de la route du golf**. Elle indique la direction à prendre pour trouver l'Aqueduc gallo-romain, dont l'entrée se situe en face de la route de La Pichauderie.

**VENDREDI 1er** **Randonnée du Brin d'Aillet** (marche, marche nordique, VTT) organisée par Fontcouverte en Marche. Inscription de 8H00 à 9H30, salle des fêtes de Fontcouverte.  
**Renseignements : 06.07.86.71.30. Tarifs 6 euros.**

**SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3**

le samedi 2 mai 2026 : **la Germanitrail**, un Canicross nocturne de 5.5 km  
dimanche matin : **Canitrail** de 15.5 km au stade de Fontcouverte.

**Contact : 06.50.34.13.61.**

[https://www.facebook.com/profile.php?id=100057685920600&locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/profile.php?id=100057685920600&locale=fr_FR)

**VENDREDI 8**

**15ème Tournoi des Jeunes** « Christophe Baudet » organisé par le Football Club de Fontcouverte au plateau sportif. Catégories U8/U9 et U10/U11. Restauration sur place. **Infos : 06.45.59.72.82.**

**SAMEDI 9**

**5ème édition de la Fête au Vallon de Montignac** organisée par la municipalité de Fontcouverte. Fanfare, spectacle, jeux de plein air, jeux en bois, structure gonflable, marché fermier pour restauration sur place (apportez vos couverts) à partir de 17H30. Entée Libre. **Infos : 06.12.19.05.13.**

# JUIN

**SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14**

**Spectacle de danse** organisé par Pic et Pic & Corps et Graphe. Salle des fêtes de Fontcouverte. Samedi 13 juin à 20H30. Dimanche 14 juin 15H00 : Gratuit pour les moins de 6 ans. **Renseignements : 06.76.77.70.46.**

# JUILLET

**DIMANCHE 5**

**Grande brocante** organisée par le Football Club de Fontcouverte au plateau sportif. Animations, espace buvette, restauration. Ouverture exposants de 6H00 à 8H00. Les réservations se feront en ligne sur le site brocabrac à partir de mi-avril. **Contact au 06.66.07.51.00.**

**VENDREDI 17**

**Ciné plein air** au vallon de Montignac à Fontcouverte.

Animations, Restauration et projection du film « Les Choristes ». **Informations au 06.12.19.05.13.**



**Directeur de publication :**

Francis Grellier

**Rédaction :**

La commission communication

Dépôt légal : n°745

N° ISSN : 1621-3785

**Mise en page et impression :**

Croq'Papier (Fontcouverte)

Tirage à 1300 ex  
sur papier novatech 115g

certifié

Mairie de Fontcouverte

12 place de l'église

17100 Fontcouverte

Tél. 05 46 93 06 47

Courriel : [mairie@fontcouverte17.fr](mailto:mairie@fontcouverte17.fr)

Site : [www.fontcouverte17.fr](http://www.fontcouverte17.fr)